

DEPARTEMENT DU NORD
CCAS de SEBOURG

DELIBERATION N° 01.02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf février à 18h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno CELLIER, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Date de convocation du Conseil d'Administration : 13.02.2024

PRESENTES : Bruno CELLIER - Martine BAURIN - Christiane DENORME - Brigitte HARLAUX - Claudie DURIEUX - Jeannine FLAMENT - Catherine TONDREAU - Dominique BUSSIGNIES - Thomas HALLUIN - Florence LIENARD - Martine BASSEZ - Nathalie AUGAIT –

Absent.e.s : Sylvie GUILLEMIN - Marcel PATOU

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

OBJET : Approbation du PV de la séance 16/11/2023

Après lecture, les membres valident, à l'unanimité, le Procès-verbal de la séance du 16.11.2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 22.02.2024
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le 21.02.2024
Numéro unique de télétransmission ID 059-265905596-20240219-240221_D1603VD-DE

Le Secrétaire,
Thomas Halluin



Le Président,
Bruno CELLIER